

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER DU 24 NOVEMBRE 2024

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Téléphone :

Mail :

N° Carte d'identité : Délivrée le : à

Nombre de mètre(s) réservé(s)		3,50 € le mètre
Portant (non fournis)		2,00€

Montant à régler

Espèces ☐
Chèque ☐

Fait à Le

Signature :
précédée de la mention « lu et approuvé »

LE BULLETIN ET LE CHÈQUE SONT À RETOURNER À :

Centre Socioculturel Ti Lanvenec, Foyer des jeunes
23 route de pen ar menez, 29 280 Locmaria Plouzané

Règlement intérieur

Article 1 : L'accueil des exposants aura lieu à partir de 7h00 et jusqu'à 9h00. Passée cette heure, le foyer des jeunes se réserve le droit de ré-attribuer l'emplacement réservé par un exposant absent, sans que celui-ci ne prétende à un remboursement ou un dédommagement d'aucune sorte.

Article 2 : L'ouverture du Vide Grenier au public se fera à 9h00 et se terminera à 17h00.

Article 3 : Cette manifestation s'adresse aux déballeurs, collectionneurs et particuliers.

Article 4 : L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.

Article 5 : Les exposants sont autorisés à exposer lorsque le bulletin d'inscription (rempli, daté et signé) accompagné du règlement est parvenu avant la date limite d'inscription fixée au 30 Octobre 2026.

Article 6 : Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements alloués par l'organisateur et préalablement réservés.

Article 7 : Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 9h00 et à ne pas remballer avant 17h00. Ceci pour la durée totale de leur inscription.

Article 8 : Les objets et collections déballés appartiennent au vendeur et sont sous sa responsabilité, tant en cas de casse, de vol ou autres préjudices.

Article 9 : La restauration et la vente de boissons sur le site de la manifestation ne se feront exclusivement que par le comité organisateur.

